

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01933

Numéro SIREN : 494 885 783

Nom ou dénomination : NJM

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2020 sous le numéro de dépôt 43707

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NJM		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 640 000)			DA	1 640 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	482 275	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	879 326	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 288 889	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	5 290 491	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	« COPIE CERTIFIÉE CONFORME »	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	16 037	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 952	
	Dettes fiscales et sociales			DY	90 535	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	705	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	122 231		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 412 722		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	122 231		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS NJM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>7 Rue du Fossé Blanc 92230 GENNEVILLIERS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 9 4 8 8 5 7 8 3 0 0 0 1 4</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>30/06/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 075		
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	362 934		
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE	625 440		
		Prêts BF	BG			
Autres immobilisations financières* BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	989 449	BK	1 075	988 374
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	360 000		
		Autres créances (3) BZ	CA	130 461		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	851 625	893 050	
		Disponibilités CF	CG	3 038 983		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		1 853		
	TOTAL (III) CJ	CK	851 625	4 424 348		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		6 265 422	IA	852 700	5 412 722	
Revois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NJM		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	850 000	FH		FI	850 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	850 000	FK		FL	850 000
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (I) (11)					FQ	1 600
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	851 600
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	35 126
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 264
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	40 391	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	811 209
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 369 680
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	95 350
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 059 336
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	2 524 367	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	851 625
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	580 236
	Total des charges financières (VI)					GU	1 431 861
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 092 505
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 903 715

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS NJM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 727 927	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 727 927	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 163 720	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 163 720	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	564 207	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	179 033	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 103 895	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 815 006	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 288 889	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Produits des cessions d'éléments d'actif	1 163 720	1 727 927		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 163 720
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	1 163 720
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	1 727 927
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	1 727 927

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NJM										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
												3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
	Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 075	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 075	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U	1 526 654	8V		8W			
Autres titres immobilisés						IP	496 515	IR		IS	143 405		
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV			
TOTAL IV						LQ	2 023 169	LR		LS	143 405		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	2 024 244	ØH		ØJ	143 405		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
						1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	1 075	MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF
TOTAL III						IY		NG		NH	1 075	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations						IØ		ØX	1 163 720	ØY	362 934	ØZ
	Autres titres immobilisés						II		2B	14 480	2C	625 440	2D
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G
	TOTAL IV						I3		NJ	1 178 200	NK	988 374	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	1 178 200	ØL	989 449	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

 Titres de participation évalués par mise en équivalence : augmentation de l'écart d'équivalence
 diminution de l'écart d'équivalence

 Montant des titres exclus du régime des plus-values : valeur comptable
 prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				
		Matériel de transport*				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 075			1 075
	Emballages récupérables et divers *					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL III		1 075			1 075	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations	1 526 654			1 526 654	
	Autres titres immobilisés	496 515			496 515	
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV		2 023 169			2 023 169
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		2 024 244			2 024 244	

Exercice N clos le : 30/06/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS NJM

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**1 DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NJM	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II			
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 075			1 075
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		1 075			1 075
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		1 075			1 075
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NJM Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH	1 059 336		
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6+2905374
5864%8=59
67239013+8
8392696217
x312518572
28=90-4672

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NJM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 5 412 722 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 2 288 890 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/09/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a cédé sur l'exercice sa participation dans PAPREC et sa participation dans LOGO SILVER.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 075			1 075
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 075			1 075
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 526 655		1 163 721	362 934
- Autres titres immobilisés	496 515	143 405	14 480	625 440
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 023 170	143 405	1 178 201	988 374
ACTIF IMMOBILISE	2 024 245	143 405	1 178 201	989 449

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 075			1 075
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 075			1 075
ACTIF IMMOBILISE	1 075			1 075

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	360 000
Total	360 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 640 000,00 euros décomposé en 1 640 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	13 246
Etat - autres charges à payer	3 186
Total	16 432

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 854		
Total	1 854		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier		
	30/06/2020	30/06/2019
Produits financiers de participation	1 369 681	2 992 693
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	95 350	183 925
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 059 336	1 036 008
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		12 711
Total des produits financiers	2 524 367	4 225 337
Dotations financières aux amortissements et provisions	851 625	1 059 336
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	580 237	
Total des charges financières	1 431 862	1 059 336
Résultat financier	1 092 506	3 166 001

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel		
	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 021
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 727 928	357 482
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	1 727 928	362 503
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 163 721	241 956
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	1 163 721	241 956
Résultat exceptionnel	564 207	120 547

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 163 721	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 727 928
TOTAL	1 163 721	1 727 928

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

6+2905374
5864%8=59
67239013+8
8392596217
x8125185-41
28=90-4672

Liasse fiscale

NJM

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.640.000 €uros
7 Rue du Fossé Blanc
92230 GENNEVILLIERS

494 885 783 RCS NANTERRE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ART. D 293 – DECRET 67-236 DU 23/3/1967

EXERCICE DU 1ER JUILLET 2019 AU 30 JUIN 2020

ORIGINES		
1. Report à nouveau antérieur		
2. Résultat de l'exercice		2 288 889,60 €
3. Prélèvement sur les réserves		876 310,40 €
AFFECTATIONS		
4. Affectations aux réserves : Réserve légale Autres réserves		
5. Dividendes	3 165 200,00 €	
6. Autres répartitions		
7. Report à nouveau		
TOTAUX	3 165 200,00 €	3 165 200,00 €

Jn Ljaloux

NJM

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.640.000 Euros
7 Rue du Fossé Blanc
92230 GENNEVILLIERS

494 885 783 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 2 NOVEMBRE 2020

RESOLUTION D'AFFECTATION ADOPTEE

ART. L. 232-23 DU CODE DE COMMERCE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, considérant que le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2020 s'élève à 288 889,60 €, décide de l'affecter au crédit du compte « Autres Réserves », qui apparaîtra ainsi pour la somme de 3 168 215,96 €.

L'Assemblée Générale décide par ailleurs de distribuer aux associés une somme de 3 165 200,00 €, prélevée sur ledit compte.

Les associés personnes physiques seront assujettis à un prélèvement global forfaitaire de 30 % au titre des prélèvements sociaux (17,2 %) et fiscaux (12,8 %), étant précisé qu'ils pourront s'ils le souhaitent, sur le plan fiscal, lors de la déclaration des revenus 2020, opter pour le barème progressif de l'impôt après application de l'abattement de 40 %.

La mise en paiement aura lieu au siège social à compter de ce jour.

LE PRESIDENT
Mr Jean-Marc ESPALIOUX

JM Espalieux